

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 10 Décembre 2020

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTIONS

FC06394

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : NACRE
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000,00 euros
SIEGE SOCIAL : 1705 Route Marie Emile COCO, chemin de Lasserre 97111 MORNE à L'EAU

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE : 25 ans
GERANCE : La société « PRIVAL », Ayant son siège social 1705 Route Marie Emile COCO, chemin de Lasserre 97111 MORNE à L'EAU, Représentée par Madame Valérie PRINCE, présidente
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000,00 euros

CESSION DE PARTS :
Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant la majorité des parts sociales.

IMMATRICULATION : RCS de Point-à-Pitre
Pour avis

FC06395

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AMAZONITE
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000,00 euros
SIEGE SOCIAL : 1705 Route Marie Emile COCO, chemin de Lasserre 97111 MORNE à L'EAU

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE : 25 ans
GERANCE : La société « PRIVAL », Ayant son siège social 1705 Route Marie Emile COCO, chemin de Lasserre 97111 MORNE à L'EAU, Représentée par Madame Valérie PRINCE, présidente
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000,00 euros

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant la majorité des parts sociales.

IMMATRICULATION : RCS de Point-à-Pitre
Pour avis

FC06396

Par acte SSP du 13/06/2021 il a été constitué une SARL dénommée :

FAMILY ROBERT
Siège social : 30 rue du morne tricolore 97180 STE ANNE
Capital : 200€

Objet : La location de bien immobilier pour particuliers et professionnels du secteur touristique. D'achat et vente de terrain, de ventes immobilières sur toutes ses formes

Gérant : Mme ROBERT STEPHANIE, 30 rue du Morne Tricolore 97180 STE ANNE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06404

Par ASSP en date du 21/06/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

TEAM REVE DE LARGE RACING

Siège social : Blvd Delgrès 97128 GOYAVE Capital : 5000 €
Objet social : Activité d'écurie de course au large
Président : M SEPHO Rodolphe demeurant Blvd Delgrès 97128 GOYAVE élu pour une durée illimitée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Tte cession est soumise à agrément
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BASSE TERRE.

MODIFICATIONS

FC06402

LJA BTP

SASU au capital de 2000 €
Siège social : DOUVILLE 97180 SAINTE-ANNE
RCS POINTE À PITRE 891379075

Par décision de l'associé Unique du 01/07/2021, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : LJA BTP à compter du 01/07/2021, d'augmenter le capital social pour le porter de 2000 € à 5000 € Mr APPTORE Julio, associé unique, décide d'ajouter 2 actionnaires à compter du 01 juillet 2021 : Sasu PLOMBY AN NOU et Mlle CHRONE Vanessa, et augmente le capital social. Modification au RCS de POINTE À PITRE.

FC100516

GIE GMG (GENERALE DE MANUTENTION GUADELOUPE)

GIE en cours de transformation en SNC au capital de 150 000 euros
Siège social : Immeuble CMA-CGM, 97122 BAIE MAHAULT
RCS DE POINTE A PITRE : 333 928 869

Il résulte des termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2021 que :

- le GIE GMG a été transformé en Société en Nom Collectif et de nouveaux statuts ont été adoptés à compter du 31 mai 2021

- la Dénomination de la société sera SNC GENERALE DE MANUTENTION GUADELOUPE

- les fonctions de l'administrateur Unique du GIE GMG exercées par Monsieur Thierry SOULADIE prennent fin du fait de la transformation ;

- les fonctions du contrôleur de gestion exercées par Monsieur André MORIS prennent fin.

- Monsieur Thierry SOULADIE, né le 28 juin 1954 à Meyssac, de nationalité française, demeurant 102 Lotissement AGAT, HOUELBOURG sur Mer, 97122 BAIE MAHAULT a été nommé en qualité de gérant de la société ;

- Constatant que le GIE GMG a été constitué sans capital, la société a constitué un capital social sous sa nouvelle forme fixé à la somme de cent cinquante mille euros (150 000 €), divisé en 150 000 parts sociales.

- Les fonctions du commissaire aux comptes titulaire, la société KPMG SA, se poursuivent jusqu'au terme de son mandat, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

- La durée de la société sous sa nouvelle forme est prorogée jusqu'au 31 décembre 2084.

- l'objet social de la société sous sa nouvelle forme aura « pour objet en France, notamment en GUADELOUPE, ainsi qu'à l'étranger, la manutention, l'acconage, le transit, le transport, la représentation et toutes opérations directement ou indirectement rattachées au transport maritime en ce compris de manière non limitative :

- L'acquisition, la vente, la prise à bail emphytéotique ou autres, avec ou sans promesse de vente, l'obtention de toutes concessions, l'échange, de tous terminaux portuaires, tous établissements portuaires, tous établissements industriels, commerciaux ou autres s'y rattachant

- L'acquisition, la vente, la location de tous matériels de transport, de manutention et de distribution de conteneurs, et installations nécessaires à l'exploitation de terminaux portuaires et au traitement de tous navires porte-conteneurs et rouliers

- La gestion et l'exploitation, directement ou indirectement, de ces installations portuaires et de tous établissements et matériels de quelque nature qu'ils soient s'y rapportant

- La collecte de fret maritime, la manutention, le courtage, la consignation de navires et de marchandises, le négoce, l'entreposage et la distribution

- Le transit, la commission de transport, la commission en douanes... »

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de commerce de POINTE A PITRE

DISSOLUTION

FC06397

ASSURANCE INTERCONTINENTALE GUADELOUPE

Société par actions simplifiée au capital de 182 000 €
Siège social : 51 RUE BECQUEREL IMMEUBLE TSAHAL 97122 BAIE-MAHAULT
RCS Pointe à Pitre 334 458 551

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE SANS LIQUIDATION JUDICIAIRE

Madame Alexandra ELISABETH représentant permanent de la société TORPILLE HOLDING, associée unique de la société ASSURANCE INTERCONTINENTALE GUADELOUPE, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er juillet 2021 et la transmission universelle de son patrimoine, sans qu'il y ait lieu à liquidation, et ce, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les correspondances, les actes et documents concernant la dissolution anticipée doivent être adressés et notifiés à TORPILLE HOLDING SAS - Rue Piétonne Village de Rivière Roche - 97200 Fort de France.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au greffe du tribunal mixte de commerce de Pointe-à-Pitre.

Pour avis

La société TORPILLE HOLDING (Mme Alexandra ELISABETH)

DIVERS

FC06401

TAKARI NET

27, Résidence Les Quartiers Raizet 97139 LES ABYMES
SASU au capital social de 1.000,00 €
SIREN N° 825 068 851

Par ordonnance du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 29 Juin 2021

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GOSIER A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SASU TAKARI NET
Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06400

AMARENCO CREOLE ENERGIE

SAS au capital de 20.000 euros
Immeuble Le Reflet N°18 et 17 - ZAE de la Lézarde - Colin - 97170 PETIT BOURG
843 208 117 R.C.S. POINTE-A-PITRE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30/06/2021, il a été décidé de ne pas dissoudre la société malgré des capitaux propres devenus inférieur à la moitié du capital social. Pour Avis

Une annonce légale à publier en Guyane ?

Saisissez la en ligne !
24 H / 24 7 Jours / 7

Votre attestation immédiatement dans votre boîte mail
 Paiement sécurisé

www.lapostille.fr

Abonnez-vous en ligne, !

24 H / 24

7 J / 7

Paiement sécurisé

www.leprobant.fr